

TARIFS A PARTIR DU 1 NOVEMBRE 2018

Pour bénéficier, sur une partie de leurs prestations, du taux réduit de TVA, les établissements équestres doivent, dans leur tarification et leur facturation, distinguer le droit d'accès aux installations (TVA à 5,5 %) et, d'autre part, la prestations de services tels que l'hébergement et la location (TVA à 20 %). **Il faut additionner le droit d'accès aux installations et la prestation de services (hébergements et locations d'équidés).**

Pensions chevaux

TYPES D'HEBERGEMENTS		DROITS D'ACCES AUX INSTALLATIONS (TVA 5.5%)	HEBERGEMENTS D'EQUIDES (TVA 20%)
Pension box Entretien journalier du box Sortie au paddock quotidienne Soins quotidiens et particuliers Fourrage et compléments	Box Cheval	135€ TTC / mois	205€ TTC / mois
Pension extérieur Soins quotidiens et particuliers Possibilité de compléments en supplément	Avec abri Foin à volonté	135€ TTC / mois	80€ TTC / mois pendant l'hiver
	Au parc	100€ TTC / mois	50 € TTC / mois pendant l'été

Services

PRESTATIONS DE SERVICES POUR LES PENSIONNAIRES (TVA 20%)	Longe de détente	15€ TTC / 30min
	Marche en main	10€ TTC /30min
	Pannage	10€ TTC / séance 30€ TTC / mois (4 séances)
LOCATIONS DES INSTALLATIONS POUR CAVALIER EXTERIEUR (TVA 5.5%)	1 heure	15€ TTC
	Abonnement au mois	50€ TTC / 4 séances d'une heure 90€ TTC / 8 séances d'une heure
	Pour les intervenants extérieurs nous consulter	

Locations d'équidés

	DROITS D'ACCES AUX INSTALLATIONS (TVA 5.5%)	LOCATIONS DE CHEVAUX (TVA 20%)
Poney en main		10€ TTC / 30 min
Un cheval	10€ TTC / 1 heure	15€ TTC / 1 heure
	25€ TTC / demi-journée	25€ TTC / demi-journée

ECURIE DU VAL GELON / BELMONT SEBASTIEN
LE BOISSON 73390 CHATEAUNEUF
TEL 06 72 86 54 48 / Ecurieduval-gelon@hotmail.fr

Exploitation Agricole / SIRET : 801 444 464 00011 / Code APE : 0143Z / N°TVA : FR 30801444464